



15ème législature

Question N° : 35140	De Mme Martine Wonner (Libertés et Territoires - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Travaux de géothermie profonde dans la région de Strasbourg	Analyse > Travaux de géothermie profonde dans la région de Strasbourg.
Question publiée au JO le : 22/12/2020 Question retirée le : 29/12/2020 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

Mme Martine Wonner alerte Mme la ministre de la transition écologique sur les travaux de géothermie profonde dans la région de Strasbourg. La terre tremble à Strasbourg. Depuis le 12 novembre 2019, pas moins de 10 séismes d'une magnitude supérieures à 2 sur l'échelle de Richter ont été ressentis dans l'agglomération. La peur a gagné les alsaciens le 4 décembre 2020, quand ils ont senti les secousses d'un séisme de magnitude 3,6. Une intensité qualifiée d'extraordinaire et d'anormale par la préfecture du Bas-Rhin. Ces événements sismiques coïncident avec l'activité géothermique de la société Fonroche, qui procède à des tests en vue de l'exploitation d'un puits sur la commune de Vendenheim, proche de Strasbourg. L'Alsace a une richesse géothermale unique en France avec dans son sous-sol des eaux allant jusqu'à 200 degrés. Pas moins de 6 projets sont actuellement en cours de développement dans la région dont deux dans la circonscription de Mme la députée. Considérant ces événements sismiques anormaux, la préfecture a décidé de l'arrêt définitif des opérations de Fonroche à Vendenheim, sans pour autant remettre en cause les autres projets actuellement en cours ; or les citoyens et l'élue qu'elle est s'interrogent. Continuer à envoyer de l'eau à 5 000 m de profondeur dans une faille géologique déjà sensible et instable relève d'un pari plus qu'hasardeux, au vu des connaissances scientifiques actuelles et à l'heure où les habitants de sa circonscription multiplient les déclarations de dommages sur leur habitation. Par ailleurs, alors que l'entreprise Fonroche, qui a investi 100 millions d'euros sur son site de Vendenheim, est priée de le fermer, alors que le Gouvernement a annoncé la fin des subventions pour la production d'électricité issue de la géothermie profonde, quelles garanties l'État a-t-il apportées aux opérateurs pour conforter leurs investissements ? Enfin, elle lui demande quelles sont les perspectives d'avenir de la géothermie en Alsace.